

# L'association Escale doit-elle licencier ou diminuer ses activités ?

■ Son budget couvre 80 % des charges fixes impossibles à modifier. Des licenciements ne sont pas envisageables dans le cadre de son éthique ni la réduction de ses activités sportives. Des solutions sont à l'étude.

L'association Escale, basée au 23 allée Camille Flammarion, connaît de graves difficultés financières. Pour pérenniser son action auprès des jeunes du secteur de l'habitat social, elle doit soit licencier, soit réduire ses activités. Le financement de quatre postes en CDI par l'État, dans le cadre des emplois jeunes est terminé : « le coût global de ces emplois est de 100.000 € par an, qui est à la charge totale de l'association. Nous comptons sur la ville pour nous aider », confirme José Soares, directeur.

Les quatre salariés concernés ont reçu une bonne formation et surtout prennent en charge des activités incontournables comme le périscolaire ou le sport et sont détenteurs de brevets d'État. Pourtant, la gestion financière de l'association est saine, démontrée par un audit financier, qui a été effectué par la trésorerie générale. Quant à l'organisation interne, l'audit du cabinet « Mouvens » incite les responsables de l'association à penser à un projet différent : « le sport est déficitaire mais il pourrait être considéré

comme un loisir, avec moins de compétitions et donc moins attractif pour les jeunes », assure le directeur. 450 jeunes du quartier, licenciés dans les différentes fédérations sportives (handball, football, boxe thaïlandaise) pourraient ne plus s'intéresser à l'association.

## Le président ne veut pas licencier

Bien entendu, le président d'Escale Samir Labeled ne veut absolument pas licencier des salariés : « notre éthique est d'aider les jeunes à s'intégrer dans la société par le biais du sport. Licencier est contraire à notre philosophie ». Escale est implantée dans un quartier, où vivent des personnes au pouvoir d'achat modeste : « les sponsors ne sont évidemment pas intéressés par un manque d'image », souligne le président.

L'association est devenue une entreprise d'une vingtaine de salariés, gérée par des bénévoles dans des conditions matérielles déplorables : « actuellement, aucun bénévole expérimenté ne veut s'engager dans une structure en difficulté, pour nous épauler », précise Samir. Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, tient à préciser : « Escale est indispensable pour l'animation et l'éducation des enfants et des adolescents du quartier. Elle doit poursuivre son action. La municipalité actuelle doit soutenir pleinement Escale ».



HIER, DANS LES LOCAUX D'ESCALE. Les enfants de 3 à 6 ans du centre de loisirs sont occupés pendant toutes les vacances scolaires.

## OPINION

### « La ville ne laissera pas tomber l'Escale »

**Martine Grivot**  
adjointe chargée de la jeunesse et sports



### Avez-vous l'intention d'apporter de nouveaux financements ?

La ville ne doit pas compenser et se substituer au désengagement de l'État et du conseil régional. En 2001, Escale a reçu de la part de la ville, 113.117 € et en 2006 135.000 €, pour les activités. Selon les responsables, lors de la réunion du 4 juillet, il manque au moins 30.000 €. Je vais proposer au maire une petite augmentation.

### Après l'audit du cabinet « Mouvens », que pensez-vous du fonctionnement ?

Il manque une dynamique générale, et les activités sont trop sectorisées. Les locaux de qualité médiocre, trop éparpillés géographiquement, ne répondent pas aux besoins réels. Le conseil d'administration doit être renforcé. La gestion doit être plus transversale et polyvalente.